ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

A TRAVERS LA VILLE

VOL DE VÉLO

M. Léon Dumoulin, 41 ans, facteur-chef des P. T. T., domicilié à Lys-lez-Lannoy, 21, rue Gambetta, a déposé plainte contre inconnu pour vol de son vélo commis dans la matinée de vendredi, dans la cave de la Poste principale où il a l'habitude de le garer.

Une enquête est ouverte.

Arrestation d'un évadé

Les inspecteurs de sûreté Honoré et Lomme ont mis ce jour en état d'arrestation, pour être déféré au Parquet, le nommé Georges Dubua, 48 ans, domicilié 17, rue de Wasquehal, qui avait été condamné à 2 ans d'emprisonnement pour vols qualifiés par la Cour d'Assises du Nord, en date du 7 décembre 1939.

Dubus s'était enfui au cours de son transfert de Doual à Béthune lors de l'évacuation.

Le ravitaillement général

A la suite des demandes pressantes et répétées du Comité de Guerre, une certaine quantité de denrées a été mise à la disposition de la Ville de Roubaix, entre autres : café, huile, chocolat, biscuits, pâtes alimentaires, etc...

Nous donnerons incessamment les renseignements sur les modalités de ces distributions.

Un appel de la Section de la Croix-Rouge Française pour le Secours National

Les personnes qui, pour répondre à l'appel du Maréchal Pétain en faveur des prisonniers, des réfugiés, des chômeurs et des populations civiles, voudraient offrir des couvertures, chaussures, linge, sous-vêtements, chandails, chaussettes, même usagés mais en bon état, sont priées de les apporter au Dispensaire de la Croix-Rouge, 92, rue Edouard-Anseele.

Les personnes qui n'auraient pas la possibilité d'apporter elles-mêmes ces objets, sont invitées à donner leur nom et leur adresse au siège du Comité, 3 bis, rue du Château, en indiquant la nature et l'importance de leur don, on se chargera de les faire prendre à domicile.

Le Comité remercie bien chaleureusement dès à présent les généreux donateurs, les engageants à se hâter afin d'assurer l'arrivée de ces objets avant la mauvaise saison.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 3, se poursuivra demain, mardi 3 décembre, dans l'ordre suivant:

Secteur 1: Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules Guesde, de 8 à 12 heures: rues Copernic, Damplerre, Davoust, Delzenne, Desaix, d'Estaing, place Faidherbe, Fénelon, Fléchier.

De 14 à 17 h. 30, rues des Fossés, Franklin.

Secteur 4: Cantine Scolaire, 6, rue Saint-Vincent-de-Paul: rues Daubluton, Dombasle, Drouot, Duflot, Flandres

Secteur 6: Cantine Scolaire, 6, rue Saint-de-Paul:

Rues Archimède, Avocat, Cadeau, quai Calais, rues Chasseurs, Barbe d'Or, Cassel, Chaussée, Christophe Colomb.

PRESTATIONS POUR LOGEMENT ET CANTONNEMENT DES TROUPES.

Il est rappelé aux habitants ayant des chambres occupées par des troupes d'occupation, qu'ils doivent en faire la déclaration du 1er au 5 de chaque mois et pour le mois précédent.

En conséquence, les prestataires sont invités à se présenter à la mairie (2e étage, porte 33) pour retirer la formule spéciale, laquelle, dûment remplie et signée, devra ensuite être remise au même bureau, le jeudi 5 décembre au plus tard, pour ce qui concerne les indemnités dues pour la période du 1er au 30 novembre.

AU LUTTEURS CLUB PIERRE DE ROUBAIX

A la suite du magnifique succès obtenu dans sa dernière réunion, le L.C.P.R. a décidé d'organiser pour le 8 décembre, un deuxième gala de propagande. Les lutteurs qui ont accompli de belles performances, sont inscrits au programme, ainsi que de nombreux autres athlètes de valeur ; les amateurs de catch seront, eux aussi, servis à souhait car les organisateurs ont sélectionné les meilleurs nordistes de la spécialité.

Une large place est réservée aux jeunes gens qui pourront s'inscrire pour lutter au début de la réunion.

Pour permettre aux nombreux sportifs d'assister à ce gala, l'entrée sera gratuite à toutes les places.

Inscription pour le gala, entraînement et adhésions au siège, café de la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy, les mercredis, vendredis à 18 h. et le dimanche matin.

AUX ARTISANS ET ARTISANES

L'Union des Artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) informe les artisans et artisanes de Roubaix-Tourcoing et environs, que des permanences auront lieu, lundi 2 décembre aux adresses ci-dessous: Roubaix 13, rue du Pays, de 17 à 19 h.; Tourcoing, 2, place de la République, de 15 à 16 heures.

Pour tous renseignements concernant l'artisanat.

Sociétés et Comités

SYNDICAT DU GAZ DE ROUBAIX ET DE CROIX

Les familles des adhérents qui ont des soldats prisonniers de guerre sont informées qu'un secours est payé.

Pour avoir droit à ce dernier, il faut se munir de la carte syndicale de l'intéressé et d'une pièce prouvant qu'il est prisonnier.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 à 12 h., sauf le dimanche. S'adresser bureau N. 1, au premier étage de la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort.

SOCIÉTÉ DE S.M. DE LA POLICE DE ROUBAIX

Les membres retraités sont invités à se présenter au bureau de la Sûreté, où M. Jules Cochez, inspecteur de sûreté, leur paiera leur pension.

SOCIÉTÉ DE S. M. DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS. — Le Comité d'entr'aide en faveur des prisonniers et de leur famille respective, informe les intéressés qu'un secours immédiat leur sera versé, sur présentation d'une carte d'identité, à défaut du livret de famille et d'une lettre donnant l'adresse du prisonnier.

Ecrire ou s'adresser 155, rue Pellart.

ŒUVRE DE SECOURS AUX PRISONNIERS DE GUERRE DU TEXTILE. — Les syndicats ouvriers du textile de Roubaix (La Paix) de Tourcoing, rue de Guisnes, informent les familles de leurs adhérents, prisonniers de guerre, qu'un secours sera payé à partir du mardi 3 décembre, à 9 heures.

Pour avoir droit à ces secours, il faudra se présenter au bureau du syndicat, muni du livret de l'intéressé et d'une pièce prouvant qu'il est prisonnier.

Il est rappelé en outre que les syndicats mentionnés ci-dessus paient actuellement les primes pour accouchements, décès et pour les soldats tombés au Champ d'Honneur.

ETAT CIVIL

Naissances. — Robert Gœgebeur, 38, rue Anatole France, cour Mullier, 3 ; Marie-José Parein, 38, rue de Mouvaux.

Publication. — Arthur Sénéchal, fileur, 77, rue Carpeaux et Andrée Hubrecht, soigneuse, 4, rue des Jardins

Décès. — Yvonne Binsux, 47 ans, 55, rue de l'Espérance ; Henri Meurisse, 7 ans, 35, rue de Barbieux ; Marie Meersschaut, Vve Janssens, 86 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Jean Herteler, 63 ans, 16, rue Hoche.

WATTRELOS

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur 1, Cantine scolaire, Ecole du Touquet, rue de Boulogne : 2 décembre : Carrière Deiva, rues Vermette, Classement, des Lilas, 3 Pierres, Virolois, rue et place St-Gérard, rues Bonte, Rasson, St-Antoine, Carrière Six, rue Potente, avenue Florin, avenue Castel, rue Boulogne (y compris imp. Lefevre, rangée du Petit Château prolongée).

3 décembre. — Rues Fleury, Vieux-Bureau, Mont-à-Leux, barrière chemin de fer au bureau des douanes, compris baraquements des cheminots; rue des Piats, sentier Misère, Martinoire car. Cocheteux, Grimonprez, quartier du Vinhoutte.

4 décembre. — Rues du Tilleul, de Nantes, Boucicaut, carr. Moulin Tonton, Abeille, carr. Agache, rue des Villes, bd des Couteaux, cour Dutholnt rue Haut Vinage, Madagascar, Serpentine, Union, imp. Lumière, rue Nungesser et Coli, Briqueterie Delcourt, rue Christ-Roi.

5 décembre. — Rue Mont-à-Leux (Sapin Vert ou 132), rues Damier, Alfred Declcourt, Sapin Vert(de la place au cimetière) ; rue Victor Hugo (compris caserne des douanes), des Ecoles, carr Petit-Moulin, sentier de la Martinoire.

8 décembre. — Cité Am. Prouvost, rue Maréchal Lyautey, sentier Houzet, Calvaire Nuttin, place St-Vincent de Paul, rue de Toul, cité Jacquès Ed., sentier de la Clef des Champs, rue Sapin Vert (166, au cimetière, rangée Delecroix et Duquesnoy, Syndicat : Cité Condorcet, Petit Tournoi (impairs 1 à 225).

Le Consortium Cherbonnier informe la population que les bureaux d'inscription seront ouverts de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Bureau de bienfaisance. — Mardi 3 décembre, au Bureau de Bienfaisance, 1 bis, rue Jean Jaurès, distribution de bons de pain et de charbon aux indigents (non chômeurs) inscrits au bureau ; de 9 à 11 h. : N° 1 à 400 ; de 14 à 16 h. : N° 401 et plus. Se munir de la carte rose. Aucune inscription nouvelle ne sera prise ce jour là.

Les bons de charbon délivrés par le Bureau de Bienfaisance devront être présentés par les indigents lors de l'inscription des commandes de charbon.

Dispensaire antituberculeux. — Prochaines séances de consultations, rue des Prés, jeudi 5 décembre, à 14 h. : Docteur Beuwin.

L'infirmière tiendra une permanence le même jour, de 9 à 12 h.

Concessions au cimetière. — Le Maire de Wattrelos rappelle aux familles qu'elles sont tenues de faire enlever pour le 31 décembre, les monuments, épitaphes, pierres tombales et objets funéraires leur appartenant, placés sur les sépultures dont les concessions trentenaires et temporaires sont expirées (concessions délivrées en 1910 et 1925).

Faute par les intéressés de faire procéder à l'enlèvement des dits objets dans le délai imparti, ils seront démontés d'office et déposés dans un lieu spécial où ils resteront pendant un an à la disposition des ayants droit qui pourront les enlever contre le paiement des frais de démontage.

Etat Civil. — Décès. — Jules Raquet, 74 ans, 257/2, rue Jules Guesde ; Juliette Dupont, 71 ans, Veuve Bougenies, 6, rue des Pollus.

CROIX

RÉUNION DE LA COMMISSION MUNICIPALE

La commission municipale s'est réunie sous la présidence de M. Vandenas, maire-président, assisté de M. Priau, vice-président.

Compte administratif du Maire. — M. Vandenas, cède la présidence à M. Priau, pour l'examen du compte administratif de l'exercice 1939-1940.

Lecture de ce document est faite par M. Carpentier, secrétaire général de la mairie, secrétaire de la commission municipale.

D'après les données, les recettes ordinaires, extraordinaires et supplémentaires s'élèvent à 9.829.292 fr. 43 ; les dépenses des mêmes postes se chiffrent à 8.659.596 fr. 03.

Le reliquat de recettes de 1.169.696 fr. 40, sera incorporé à l'exercice suivant. Ce compte administratif de mairie est approuvé.

M. Vandenas reprend le présidence. Lecture est alors donnée des restes à recouvrir et des restes à payer. Un long échange de vue a lieu au sujet de la situation budgétaire de la ville, de l'accroissement des dépenses et de la régression des recettes. Différentes décisions sont prises en regard de ces divers problèmes, afin d'accroître des postes de recettes et si possible de diminuer certaines dépenses.

La commission examine attentivement la question des eaux potables et ses possibilités de recettes. Une étude approfondie sera confiée au service municipal compétent.

Budget primitif de 1941. — En raison des circonstances actuelles, la commission après discussion, reporte la question à une séance ultérieure.

Legs Brame. — La distribution du legs Brame fera l'objet d'une répartition lorsque les revenus de cette donation offriront un capital suffisant.

Réception définitive. — L'assemblée homologue les réceptions définitives des travaux exécutés rues Saint-Peul et Saint-Piet ; à la meternité et aux postes de guet et de secours.

Surveillance des lils téléphonique. — Afin de permettre l'application des nouvelles instructions données, M. Mathen, commissaire de police, chargé de la direction de ce service de surveillance, établira un rapport sur le projet de fonctionnement.

Réparations des véhicules. — La commission décide d'améliorer l'organisation des services de réparations des véhicules réquisitionnés par la ville au lui appartenant.

Centenaire de Mme Fortier. — La commission se rendra le vendredi 13 février au domicile de Mme Fortier avenue Salengro, à l'occasion du centenaire de cette vénérable croisienne: aucune fête officielle n'aura lieu.

Carte d'identité d'Etranger. — Les sujets étrangers résident sur le territoire de Croix sont avisés que le renouvellement des cartes d'identité fonctionne au commissariat de police.

En conséquence, tous les étrangers devront dans tous les cas, produire un certificat de travail ou un certificat de chômage qu'il leur sera délivré par le bureau de la mairie.

Le certificat de travail devra être visé par l'Office départemental de placement s'il s'agit d'une première demande ou s'il s'agit de la prolongation de la validité d'une carte à durée limitée ou encore en cas de changement de profession, ou s'il s'agit d'une carte délivrée pour un autre département que le Nord. En outre, il est rappelé que pour chaque renouvellement de carte, l'intéressé doit produire six photos de profil droit, oreille droite dégagée.

Bureau de placement. — Un bureau cantonal de placement existe à Croix; il est installé à la Maison des Œuvres sociales, place de la République. Les bureaux sont ouverts de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 heures.

Toutes les personnes ayant perdu leur emploi ou à la recherche d'un emploi, sont invitées à s'inscrire au bureau de placement.

Pour les chômeurs percevant des allocations de chômage, l'inscription est obligatoire ; ceux-ci sont priés de s'inscrire le plus rapidement possible.

Pour pouvoir être inscrits, les « sans travail » doivent se munir de pièce d'identité (carte d'identité, livret de mariage, carte d'étranger, carte d'immatriculation aux Assurances Sociales). Les nouveaux chômeurs sont informés qu'avant de demander leur inscription au chômage, ils doivent se faire inscrire au bureau de placement.

ASSURANCES SOCIALES

Les chômeurs peuvent obtenir pour deux trimestres par année civile, la gratuité des cotisations aux Assurances Sociales. Dans ce but, les assurés qui ont chômé cinquante jours au moins, au cours du trimestre écoulé, doivent se présenter à l'Office du Placement dans les quinze jours qui suivent l'expiration de la validité du feuillet de cotisation dudit trimestre.

Les chômeurs ne touchant pas de secours peuvent obtenir les mêmes avantages à condition de se présenter trois jours par semaine à l'Office de Placement dès leur mise en chômage.

Le bureau de placement est à la disposition des employeurs pour toute demande de renseignement concernant la main-d'œuvre

Médaillés du Travail. — Les sociétaires n'ayant pu assister à l'assemblée du dimanche 17 novembre, sont informés qu'une permanence fonctionnera le dimanche 8 décembre, au local, Café du Progrès, de 10 h. à midi, pour le remise, sur présentation du livret-matricule, de la gratification allouée en compensation de la fête annuelle.

Il en sera de même pour les membres n'ayant pas retiré leur enveloppe de prime d'honneur, laquelle sera tenue également à leur disposition à ladite permanence.

Passé la date du 8 décember, la remise de toute enveloppe non retirée aera reportée à l'assemblée générale de janvier.

Consultations prénatales. — Les consultations prénatales gratuites seront données jeudi prochain, de 14 h. à 17 h., Avenue Delory, 5, par des sages-femmes diplômées.

WASQUEHAL

Inscription des commandes de charbon au Capreau

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra pour les habitants de l'agglomération du Capreau, à la salle des fêtes du Capreau, rue de Roubaix, dans l'ordre ci-après:

Secteur N° 5, vendredi 6 décembre pour les rues de Roubaix, des Ecoles Turgot, Coil, Guynemer, Chemin de la Planche-au-Riez, Cité Laborieuse, rue Voltaire, de la rue L. Michel au pont du Triez; cité l'Union, rues Guilbaud, de l'Abbé Lemire, du Pont rue Ch. Colomb, cité l'Avenir, rues Al. Ribot, Costes, Nadaud et avenue Clemenceau.

Secteur N° 6, samedi 7 décembre: rue de Tourcoing, sentier des Brques, cité de la Renaissance, rue Cl. Durieux, sentier de l'Allumette, quai des Canotiers, rues des Fleurs, de Colmar, de la Scierie, A. Briand, des Champs, Al. Dubois, Jacquard, sentier du Canal, rue Clément Béthune et de Mulhouse.

Secteur N° 7 : lundi 9 decembre: rue Louise Michel, quai des Alliés, avenue Lyautey, rues La Fontaine, Eugène Guillaume, Voltaire, au delà du pont du Triez à partir des numéros 55 et 4, rues Jean Jaurès, Lamartine, Carpreaux, Philippe-le-Bon, Watteau, cité Motte, de Mouvaux, Rosa Bonheure et Fayreuil, cour Lepers, chemin des Serres, rue du Triez (Capreau et Centre), rues Cocheteux et Testelin.

Le ticket N° 3 représente une quantité de 100 kilos. Les consommateurs qui n'ont pu obtenir en novembre, l'importance de leur ticket N° 2 (complément), pourront en demander le rappel lors de leur inscription de décembre: Carte blanche 50 kilos; carte 100 k.; carte rose 150 k. et carte verte 200 k. Le ticket N° 4 sera employé ultérieurement et doit demeuré attaché à la carte départementale.

Le prix du charbon est fixé à 38 fr. 10.

Sauf cas de force majeure imprévisible, les livraisons sont effectuées du 7e au 10e jour qui suit l'inscription. Il est donc inutile d'attendre la livraison avant le septième jour.

Inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon par le Consortium Charbonnier de Roubaix-Tourcoing aura lieu comme suit :

Pour le Centre, salle des fêtes, rue Jean-Macé : lundi 2 décembre pour le secteur N° 1 comprenant l'avenue Hannart, rue Michelet, impasse du Moulin-Rouge, rue Marceau, Petits ménages, rue de la Poste, Cité Girolou, rues d'Austerlitz, de la Ferme, Delerue, Nungesser, quai de St-Gobain, rue Sadi-Carnot, impasse du Beau-Passage, rue B.-Palissy, cité St-Gobain, rue des Chalets, place Fénelon, rue Jean-Bart jusqu'au grand boulevard, rue Kléber, cité de la Paix et rue du Boulevard.

Mardi 3 décembre, pour le secteur N° 2 comprenant : route de Lille, avenue de la Victoire, avenue de Flandre, rues des Jardins, de Flers, Jean-Bart, au delà du grand boulevard, avenue de la Liberté, rue de la Vendée, des Acacias, Faidherbe, avenue Désiré-Delesalle, rue des Lilas, rue des Quatre-Ormeaux, rue du Haut-Vinage (du petit Wasquehal au boulevard de Roubaix) et l'avenue du Sart.

Mercredi 4 décembre, pour le secteur N° 3 comprenant : rue du Haut-Vinage (du grand boulevard au Chemin Vert), rue Victor-Hugo, Chemin Vert, rues de Marcq, de Lille, Gustave-Dubled, Jean-Macé, sentier du Laurier, rues de la Passerelle, de l'Egalité, Ferrer, Hoche, Chemin des Bulsses, rues de l'Yser, du Transvaal, impasse Dutholt et place de la République.

Jeudi 5 décembre, pour le secteur N° 4 comprenant : Ecluses Gaillez et Grimonpont, rues Denis-Papin et Paul-Lafargue, impasse Dekeukelaire et Diderot, le Vert-Pré, impasse du Plomeux, route de Tourcoing, impasses Tiberghien et du Pétrole, les Bas-Fonds 1 et 3, impasse du Triest, rue du Molinel, 2 à 12, Bateau Minerve, rue des Villas, impasse Lavoisier, rue du Molinel, place Gambetta, Ecluse du Triest, rue du Cartelot, rues de Croix et Henri-Carette, Fort Chabrol, chemin du halage, rue Pasteur, impasse du Triest et avenue de la Marne.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires (Coupon 4) afférent à la seconde quinzaine de novembre aura lieu mardi 3 décembre, au Bureau des Postes, rue Ferrer, dans l'ordre suivant : de 8 à 12 h., pour les numéros 1 à 700, et de 14 à 17 h. pour les numéros 701 à la fin. Se munir du certificat d'admission avec coupon rempli et signé et portant au dos la mention « L'allocataire soussignée certifie que son soutien n'est pas rentré dans ses foyers ».

Service de la Voirie. — La Commission municipale de voirie se réunira à la Mairie, mardi 3 décembre, de 14 h. 30 à 15 h. 30, pour examen des diverses demandes et pour fournir tous renseignements aux intéressés sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc...

Retraite du Combattant. — Les anciens combattants de la guerre 1914-1918 atteignant l'âge de la retraite, c'est-à-dire nés jusqu'au 10 décembre 1890, pourront s'adresser à la Mairie, 3e guichet, pour l'établissement de leur dossier. Ils se muniront à cet effet de leurs pièces militaires, acte de naissance sur papier libre et carte de combattant.

Visite médicale des nourrissons. — Mardi 3 décembre, à 15 h., consultation des nourrissons à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

CAMUS
FINE CHAMPAGNE
15107

LEERS

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme ci-après:

Dans une salle de la mairie, Secteur Ns 1, 2 décembre. — Place Sadi-Carnot, rues Jean-Jaurès, Pasteur, Thiers, Lamartine, Merceau, Masséna, de la Mairie, Joseph Leroy.

Secteur No 2, 3 décembre. — Rues de Néchin, Molière, de Lys, de la Marne, Toufflers, sentier Dépôt ; rues Gibraltar, Roger Salengro, du Dépôt, Chemin Vert, Capitaine Picavet, Hoche

Secteur No 3, 4 décembre. — Rues Victor Hugo, de l'Yser, Louise de Bettignies, rangée Derache, rue Franklin, Sentier du Petit Tourcoing, avenue Desmet, rues A. Guénard, Gambetta, rangée Haverie, rue Michelet.

Secteur No 4, 5 décembre. — Rues Wattrelos, de Roubaix, Henri Descamps Grimonpont, square des Tilleuls, rues J. Ferry, Suffren, Pierre Catteau, Mirabeau.

Contrôle des démobilisés. — Il est rappelé aux démobilisés rentrés dans leur foyer, qu'ils doivent se présenter au contrôle effectué à la mairie, les mardi et vendredi de chaque semaine.

Ceux qui, par suite de travail se trouveraient dans l'impossibilité de se conformer à ces obligations devront produire une attestation de leur employeur.

Le chômage. — Le pointage des chômeurs sera effectué à la salle des fêtes, le mardi 3 décembre, à 10 h.

ANSTAING

Les inscriptions des commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe les consommateurs que l'inscription des commandes de charbon pour la commune se fera le 6 décembre, dans une salle d'école (voir à la Mairie). Le ticket 3 représente une quantité de 100 kilos.

Les consommateurs qui n'ont pu obtenir en novembre l'importance de leur ticket 2 (complément) pourront en demander le rappel lors de leur inscription de décembre. Carte blanche, 50 k.; Carte jaune, 100 k.; Carte rose, 150 k. ; Carte verte, 200 k.

LANNOY

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires pour la seconde quinzaine de novembre 1940 aura lieu à la Mairie (salle de la Justice de Paix), lundi 2 décembre, de 14 à 15 h.

A l'avenir, les allocations militaires seront payées une fois par mois, vers le 25 de chaque mois.

Vaccinations. — Il sera procédé aux vaccinations antivarioliques à la Mairie, vendredi 6 décembre, à 11 h. 30.

Il est rappelé que la vaccination est obligatoire au cours de la première année de la vie ainsi que la revaccination au cours de la 11e et 21e années.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDELE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.25)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les métiers féminins de la bonneterie

Les après-midi d'apprentissage pour les métiers féminins de la bonneterie reprendront ce lundi 2 décembre au Centre de Formation professionnelle, 70, rue des Ursulines.

Le Centre accueille tous les jeunes chômeuses de 14 à 17 ans, qui veulent employer leurs loisirs forcés à apprendre un métier ou à se perfectionner dans leur spécialité.

L'apprentissage est organisé pour les professions suivantes: rebrousseuses, remailleuses, noyetteuses, piqueuses, etc.. Il a lieu tous les après-midi de 13 h. 30 à 17 h. 30, soit 24 heures par semaine.

La présence au cours sert de pointage pour l'obtention de l'indemnité de chômage.

Pour les inscriptions et renseignements complémentaires s'adresser à l'Institut Strigné, 70, rue des Ursulines, tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. 30.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 3, se poursuivra demain, mardi 3, dans l'ordre suivant:

Secteur 1: bureau du C.C., 3, rue Carnot: de 8 à 12 h., rues Desurmont, du Château, de la Cloche, Condorcet, Delobel, Docteur Dewyn, Docteur Roux.

De 14 à 17 h. 30, rues de l'Est, Faidherbe, Fidèle Lehoucq, Gand, du numéro 1 à 81 et de 2 à 64; Grand Place, rues de Menin, du numéro 1 à 107 et de 2 à 116; Girondins.

AU RAVITAILLEMENT

Cette semaine, le comité local de ravitaillement mettra en vente en échange des tickets réservés à cet effet, les denrées suivantes : sucre cristallisé 1 kilo pour 6 fr.; 1 paquet de biscuits pour 4 francs.

AVIS IMPORTANT A LA POPULATION

Le maire de Tourcoing regrette de constater que, malgré ses avis et la surveillance qu'il a dû organiser aux frais de la ville, des actes de sabotage ont été commis pour lesquels des otages ont été pris dans la ville.

Il est convaincu qu'à l'avenir la population, autant dans l'intérêt général que dans l'intérêt particulier évitera de pareils actes

ETAT CIVIL

Publication : Gérard Six, ch. d'autos, rue des Piats, 105, et Marie Bogaert, vendeuse, rue des Champs, 54.

Décès : Maria Tamasini, 47 ans, cimentier, ép. de Justine Tavernar, dom. à Neuville ; Maria Desrousseaux, 85 ans, célib., rue Moulin Tonton, 43 ; Jean-Baptiste Defaut, 77 ans, ép. de Blanche Selosse, rue Flocon, 37 ; Laure Vlaminck, 38 ans, ép. de Jean Cuvelier, rue Calais, 60.

HALLUIN

Vente des matières grasses

Les commerçants en beurre, œufs, volaille, titulaires d'une carte fermière et laitier, sont invités à se présenter, munis de leur carte à la mairie, salle des mariages (rez-de-chaussée).

Logement de troupes. — Les personnes ayant logé des militaires, chevaux, etc.., appartenant aux troupes allemandes, sont invitées à en faire la déclaration à la mairie pour jeudi 5 décembre, au plus tard.

Etat civil. — Décès: Pierre Grimonpon, 73 ans, tisserand, rue de la Gare, 33.

RONCQ

Paiement des allocations militaires

Le paiement des allocations aux femmes de mobilisés se fera au bureau de Poste, rue de Lille, mercredi prochain 4 décembre, dans l'ordre suivant : de 8 à 12 h. pour les Nos 1 à 350 ; de 14 à 18 h. pour les autres.

Logement et cantonnement des troupes allemandes. — Les habitants qui ont eu à loger ou à cantonner des militaires ou des chevaux pendant le mois de novembre, sont invités à en faire la déclaration, par écrit, à la Mairie (Bureau des réquisitions) jusqu'au 5 décembre, dernier délai.

MOUVAUX

Consultation des nourrissons. — La population est avisée qu'à partir de décembre 1940 les consultations des nourrissons auront lieu : les 1er et 3e jeudis pour les personnes qui désirent présenter leurs bébés au Docteur Ducoulombier ; les 2e et 4e jeudis pour les personnes désirant présenter leurs enfants au Docteur Deldalle.

Etat civil. — Décès : Leclercq Etienne, 103, boulevard Carnot.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Il aura lieu le lundi 2 décembre à l'Ecole des garçons, 11, rue d'Halluin dans l'ordre suivant :

De 9 h. 15 à 10 h. 30, numéros 1 à 250.

De 10 h. 30 à 11 h. 45, numéros 251 à la fin.

Priére de détacher les deux coupons N° 4 et les signer des deux côtés.

Déclaration de pertes de récoltes. — Les propriétaires qui ont perdu la totalité ou une partie de leurs récoltes peuvent présenter des demandes en remise, etc... de leur contribution foncière des propriétés non bâties. Les bulletins de déclaration sont à retirer à la Mairie.

Allocations familiales agricoles. — Les exploitants agricoles et les artisans ruraux voulant profiter des Allocations familiales sont priés de retirer des formules de « Déclaration annuelle » le plus tôt possible à la Mairie. Ceux qui n'auraient pas encore adhéré à la Mutuelle doivent en outre signer une formule d'adhésion.

Avis à la population. — Depuis quelque temps, des lettres anonymes ont été adressées à la Mairie ; le Maire informe la population que, dorénavant, il ne sera plus tenu compte d'aucune lettre n'étant pas signée de son auteur, quel qu'en soit l'objet.

Etat Civil. — Décés : Jules Delcroix, 87 ans, Sentier de la Douane, 12.

BOUSBECQUE

Etat civil. — Décés : Clémence Tiberghien, 82 ans, rue du Ham, 54.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un piéton est tamponné par un cycliste

Un surveillant des fils téléphoniques, M. Victor Helynd, 61 ans, domicilié à Marcq, rue du Plouich, 208, tandis qu'il effectuait une tournée dans le quartier du Buisson le matin, vers 6 h. 30, a été tamponné violemment alors qu'il traversait l'allée latérale de droite de l'avenue de la République, par un cycliste, M. Jules Zylmaise, demeurant rue Jean-Jaurès, 117, à Lomme, dont la machine était dépourvue d'éclairage. Le piéton, qui était blessé à la cuisse gauche et à l'oreille droite, a été transporté à sa demeure et devra subir une incapacité de travail de plusieurs jours.

Le bécanier sera poursuivi pour avoir causé un accident sur l'allée latérale interdite aux cyclistes avec une bicyclette dépourvue de lumière.

AVIS AUX SINISTRÉS PRIVÉS DE RESSOURCES

Conformément à la loi du 9 octobre, un secours d'extrême urgence pourra être accordé aux personnes sinistrées privées de logement et de vêtements et se trouvant dans une situation réellement nécessiteuse. Des imprimés-demandes sont à établir en double exemplaire et à la disposition des intéressés à la Mairie, guichet 4, avant le 7 décembre.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Nous apprenons le décès du soldat Emile Deketalaere, de la classe 1934, du 43e régiment d'infanterie, tombé au champ d'honneur, à Brullle-St-Amand (Nord). Ce militaire, né le 7 octobre 1914, à Lille, habitait à Marcq, rue du Plouich, 77.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires concernant la deuxième quinzaine de novembre aura lieu à l'Hôtel de Ville, mardi 3 décembre, dans l'ordre suivant : de 9 à 10 h., du numéro 1 à 750 ; 10 à 11 h., 751 à 1.500 et 11 à 12 h., de 1.501 à la fin

Permanence du Comité d'Entr'aide. — L'envoi des colis aux prisonniers étant suspendu à partir du 7 décembre, la dernière permanence du Comité d'Entr'aide aura lieu le jeudi 5 décembre et reprendra dès que de nouveaux envois de colis seront autorisés.

Etat civil. — Naissances : Louis Craeynest, rue du Boulevard, 18 ; Andrée Vermoere, rue de la Rianderie, 1 ; Henriette Collignon, rue Jacquard, 79 ; Gérard Vande Wœstyne, rue de Menin, 17 ; Francis Lejosne, avenue Abbé-Lemire, 30 ; Louis Grave, rue de Lille, cour Catry, 13 ; Louis Bervoets, rue d'Héricourt, 6 ; Jeannine Lejeune, rue Carnot, 24 ; Jacques Debouvry, rue de la Pilaterie.

Décès : Sophie Brulois, Vve Macout, 89 ans, rue du Lazaro, 44 ; Marie Seys, Vve Vansoye, 63 ans, avenue Abbé-Lemire, 26 ; Louis Six, 83 ans, rue du Lazaro, 44 ; Marguerite Marchal, ép. Mobélus, 44 ans, rue J.-Guesde, 15 ; Roger Feyaerts, 15 ans, rue Ste-Marie, 7 ; Ferdinand Cornart, maraîcher, 52 ans, rue du Quesne, 84.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

« Fredo » était un fort triste individu...

La police de Lille vient de faire la belle prise d'un très déplorable individu. A la suite d'une enquête minutieuse, et ayant toutes preuves en main, elle a déféré au Parquet Vandenplas Frédéric, dit « Fredo », 52 ans, se disant marchand de bouteilles, 37, rue Vantroyen. Cet individu est inculpé de placement de filles mineures dans des maisons de débauche de Lille et de Roubaix.

..DE MÊME GABRIEL DESREUMAUX

En outre, a été également envoyé au Parquet, le nommé Desreumaux Gabriel, 46 ans, 22, rue de Turenne, pour attentat aux mœurs. Cet homme se livrait à des actes préhensibles en la présence et avec des enfants de 6 à 10 ans.

LA RÉPRESSION DU PILLAGE

La nommée Versaevel Adrienne, 20 ans, ouvrière de filature, 280, rue des Bois-Blancs, a fait l'objet d'un procès-verbal pour pillage commis dans les premiers jours de juin dernier, dans les wagons de la gare de Lille-Délivrance. Au cours d'une visite pratiquée chez elle, il a été retrouvé des tissus ainsi que du ruban. Cette fille a été laissée en liberté et a été invitée d'avoir à déférer à toute injonction de la justice.

PLAINTES POUR PILLAGE VOLS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : M. Eschenbrenner, pharmacien, 57, rue du Faubourg-des-Postes, pour vol de produits pharmaceutiques, objets de literie et autres, le tout valant 25.000 fr., commis chez lui, fin mai et début de juin dernier.

— M. Marlier Armand, secrétaire-trésorier de l'Union Nautique, 172, avenue de Dunkerque, pour vol, dans le garage de cette Société, de neuf avirons, maillots, etc..., le tout estimé 3.000 francs.

— Mme Delahaye Marthe, 78, boulevard de la Liberté, pour vol de colis de lingerie, tissu, etc..., commis après le 18 mai, en gare Saint-Sauveur. Préjudice : 10.000 fr.

— M. Jacob Désiré, 81, rue Jules-Guesde, pour vol d'uns bicyclette valant 700 fr., commis le 28, vers 19 h., rue du Faubourg-de-Roubaix.

— M. Beuchet André, 85, rue Henri-Ghesquières, à Hellemmes, pour vol de sa bicyclette estimée 800 fr., commis hier, entre 20 h. 30 et 21 h. 50, rue de Doual.

— M. Faucompré Maurice, 24, rue Esquermoise, pour vol d'une remorque de bicyclette, commis entre 19 h. et 20 h., hier, dans le couloir de l'immeuble où il habite Préjudice : 700 francs.

— M. Becquart Georges, 126, boulevard Vauban, pour vol d'un arbre mesurant environ 40 centimètres de diamètre, commis dans la cour de sa propriété, rue Fourrier. Cet ar